



ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 27 Septembre 2022

Présents : M. GARCIA (Président) Mme NICOLAS, MM. BOCHET, ABEILLE,

Excusés : MM. DANY, POLI.

SECTEUR CHAMPIONNAT

U19 D2 :

Le match N°**25070468** : PIOLENC AS / GRAVESON ENT du 24/09/2022 est reporté, PIOLENC AS jouant en Coupe GAMBARDELLA. A prévoir pour le 22/10, sous réserve de qualification en Coupe GAMBARDELLA

U16 D2 :

Le match N° **25131152** : **ETOILE D'AUBUNE / SCJ 2** reporté le 25/09/2022 suite aux intempéries est fixé au Dimanche 09/10/2022 à 10h45

U17 Brassage D2/D3 :

Retrait de **BOLLENE RCB 1, NYONS FC 1, LE THOR US 1, SUD LUBERON ES 1, PERTUIS USR1, CHEVAL BLANC** et **MORIERES ACS 1**.

Engagement de **LES VIGNERES FC 1** en Poule B à la place de SUD

LUBERON et TARASCON SC 1

U15 Brassage D2/D3 :

Engagement de **ORANGE FC 2** en Poule A